



**ECOSOC Nations Unies – New York**

**Commission du Statut de la Femme – Rapport CSW 62**

11 au 23 mars 2018

**"Réalisation de l'égalité Femme /Homme et Autonomisation des Femmes et des Filles en milieu rural"**

L'autonomisation des Femmes et des Filles est la condition indispensable pour combattre la pauvreté et obtenir l'égalité des droits entre les Femmes et les Hommes. Les femmes et les filles vivant en milieu rural rencontrent des difficultés spécifiques qui limitent leur capacité à une réelle autonomie.

L'ouverture de nos travaux a eu lieu à la mission française auprès des Nations Unies où Monsieur Delattre, Ambassadeur de France auprès des Nations Unies, avait invité les membres de la délégation ministérielle pour une réunion de travail présidée par la Ministre.

La priorité de la France est l'égalité entre femme et homme, c'est la grande cause nationale retenue par le gouvernement français, c'est non seulement une priorité nationale mais aussi internationale et mondiale. Il ne faut plus parler des droits de l'Homme mais des droits humains. Il faut parvenir à l'autonomisation des femmes dans la vie et mettre en place une diplomatie féministe

. En ce qui concerne les droits sexuels et reproductifs sans lesquels aucune autonomisation

des femmes n'est possible, se développe, compte tenu de la nouvelle position conservatrice dans certains pays comme les Etats Unis, la Pologne et la Hongrie notamment.

L'ambassadeur de France souligne l'intérêt qui s'attache à ce que les conclusions soient adoptées sauf pour les Etats Unis et la Russie. Toutefois des convergences sont possible en matière d'éducation, du climat et du développement économique

**UEF, section française, Maison de l'Europe, 19, rue Descamps, 75116 Paris**  
Tél. +33 (0)147 55 47 74 - Courriel : [contact@uef-france.eu](mailto:contact@uef-france.eu) – [www.uef-france.fr](http://www.uef-france.fr)

Lors de l'ouverture de l'Assemblée Générale, le Secrétaire Général des Nations Unies a prononcé un discours pour la 62ème session de la Commission de la Femme. Le Secrétaire Général a loué les femmes qui dans le monde entier racontent leur histoire et suscitent des conversations importantes et nécessaires. Dans les villages et les villes, dans les salles de conférence et les allées du pouvoir, les femmes et les filles dénoncent les comportements abusifs et les attitudes discriminatoires. Il a insisté sur le fait que des siècles de patriarcat et de discrimination ont laissé un héritage préjudiciable. Il a ajouté que changer la dynamique du pouvoir inégal qui sous-tend la discrimination et la violence est non seulement le plus grand défi des droits de l'homme du XXIème siècle mais l'intérêt de tous. La discrimination à l'égard des femmes détruit les communautés, les organisations, les entreprises, les économies et les sociétés et c'est la raison pour laquelle tous les hommes doivent soutenir les droits des femmes et l'égalité entre les sexes. Quand les femmes agissent, il est crucial de les écouter et de les soutenir.

La Vice-Présidente pour le Mouvement agricole a développé les problèmes spécifiques rencontrés par les femmes et les filles en milieu rural. Elles sont dans des situations pire que les hommes. Elles sont plus pauvres, moins éduquées et disposent de moins d'accès à l'information. Elles manquent de contrôle sur les finances du ménage et c'est sur elles que repose la majorité des tâches ménagères. Elles sont encore victimes de mariages forcés et ou précoces.

Marlène SCHIAPPA Secrétaire d'Etat à l'égalité femme homme a présenté le rapport de la France en Assemblée générale. Elle a souligné que dans les zones urbaines « comme dans les zones rurales l'obscurantisme veut tenir lieu de science. L'excision, la lapidation, les mariages forcés de petites filles, justifiés au nom d'une prétendue infériorité des femmes par rapport aux hommes. Des centaines de jeunes filles enlevées par Boko Haram ont disparu. Des femmes Yézidies sont réduites en esclavage par DAESH. Les libertés des femmes sont menacées partout. Les populistes et leurs alliés s'adonnent à une remise en cause permanente des droits humains au premier rang desquels les droits des femmes. La France, pour sa part, fidèle à l'héritage de Simone Veil, continuera de défendre partout, toujours, l'accès à l'avortement. En France, pour la première fois, une grande cause quinquennale est décrétée, consacrée à l'égalité femme homme. Une loi sera présentée pour mieux condamner les nouvelles formes de violences envers les femmes dans la rue comme sur le net : aucune zone de non droit ne doit subsister. Elle a annoncé « l'augmentation de 10 millions d'Euros supplémentaires en faveur de l'initiative « she decides », pour les droits sexuels et reproductifs. » . Elle a ajouté que « des études démontrent que l'égalité femmes/hommes au travail serait atteinte dans le monde en 2234. Nous refusons de patienter encore deux siècles. Notre but est de ramener cette date au plus proche de nous. Nous devons aux jeunes filles d'aujourd'hui d'accélérer ce processus avec de nombreux partenaires.

Elle a conclu « les femmes de tous les pays nous regardent et nous demandent de ne minimiser, n'excuser, ne justifier, ne tolérer aucune atteinte aux femmes nulle part, jamais ».

**Side event : Concertation francophone de haut niveau : » Agir ensemble pour l'autonomisation économique des femmes au sein de l'espace francophone, notamment en milieu rural ».**

**UEF, section française, Maison de l'Europe, 19, rue Descamps, 75116 Paris**  
Tél. +33 (0)147 55 47 74 - Courriel : [contact@uef-france.eu](mailto:contact@uef-france.eu) – [www.uef-france.fr](http://www.uef-france.fr)

Présidé par Mme Lydia Mutsch, Ministre de l'Égalité des chances du Grand Duché de Luxembourg : 50 % des femmes dans le monde contribuent à l'agriculture et parmi la population souffrant de la faim, 70 % sont des femmes.

Un réseau francophone de femmes entrepreneures a été créé à Paris le 8 Mars 2018.

Michaëlle Jean, Secrétaire générale de la francophonie : les femmes pourraient augmenter de 20 à 30 % la productivité agricole mondiale si elles avaient droit aux mêmes ressources que les hommes. En Afrique, les femmes dépensent 40 Milliards de FCFA pour la collecte de l'eau. Parmi les bénéficiaires des projets d'appui au développement local, 80 % sont des femmes.

Géraldine Byrne Nason, Ambassadrice et représentante permanente d'Irlande auprès des Nations Unies : Le français est la langue étrangère la plus parlée et la plus étudiée en Irlande. L'Irlande espère devenir membre de l'organisation de la francophonie. L'égalité femme/homme est au cœur de la politique irlandaise.

Mme Ouman Traore Toure, ministre de la promotion de la femme, de l'enfant et de la famille du Mali : En ce qui concerne le Sahel, des travaux agricoles sont effectués par 80 % de femmes. Elles rencontrent des difficultés nombreuses liées à la sécheresse, aux conflits et au terrorisme. Les femmes ont un rôle prépondérant pour la maternité, la vie locale et communautaire. Pendant la sécheresse, les hommes sont partis, les femmes et les enfants sont restés. Les femmes du Sahel constituent plus de la moitié des ressources humaines. La vie des femmes africaines est caractérisée par la violence. Les femmes n'ont pas la propriété de la terre. Dans le milieu rural, les filles et les garçons fréquentent de façon égalitaire l'école primaire, ce n'est plus le cas dans le secondaire et encore moins dans le supérieur.

### **Side event : Spotlight initiative pour éliminer la violence contre les Femmes et les Filles**

Neven Nimica, Commissaire européen pour la coopération et le développement international a ouvert la séance. Les Nations Unies et l'Union Européenne ont promu l'initiative Spotlight qui a organisé un partenariat global sur plusieurs années ayant pour objet l'élimination de la violence faite aux femmes et aux filles. Cette initiative prévoit des investissements à grande échelle dirigés contre toutes les formes de violence avec une attention particulière sur la violence domestique et familiale, la violence sexuelle et basée sur le genre, les pratiques nuisibles, les femmicides, le trafic des êtres humains et l'exploitation sexuelle et économique des femmes et des filles.

**Side event organisé par la France : « Brisons le plafond de verre. Autonomisation politique des femmes et accès des femmes aux responsabilités »** organisé par la Coordination française et suédoise du Lobby Européen des Femmes sous la présidence de **Marlène Schiappa**, *Secrétaire d'État à l'Égalité Femme/Homme*

Mme Barolt, Secrétaire d'État de Suède a indiqué qu'en Suède, il n'y a pas de loi imposant un quota concernant les femmes députées. Les organisations civiles ont fait pression sur les partis politiques pour promouvoir les femmes à des postes politiques. Il faut des structures de soutien pour que les pères et les mères puissent exercer leurs responsabilités politiques.

**UEF, section française**, Maison de l'Europe, 19, rue Descamps, 75116 Paris  
Tél. +33 (0)147 55 47 74 - Courriel : [contact@uef-france.eu](mailto:contact@uef-france.eu) – [www.uef-france.fr](http://www.uef-france.fr)

M. Schiappa a rappelé que 39 % des femmes ont été élues au Parlement alors que 52 % des électeurs sont des femmes. Aucune femme n'a jamais présidé l'Assemblée Nationale ou le Sénat. Plus on monte dans la hiérarchie moins il y a de femmes. Quand un homme politique fait une erreur, c'est normal, quand une femme politique fait une erreur c'est parce qu'elle est une femme et on en tire des conclusions d'incompétence pour les femmes.

Une action prioritaire est la lutte contre le harcèlement sexuel. La présence d'une femme à un poste important sert souvent d'alibi car on considère qu'elle représente toutes les femmes. Les femmes qui s'engagent rendent un service à la société, ce n'est pas un service qu'on leur rend. Femmes et hommes n'ont pas les mêmes problématiques dans leur vie. Les femmes engagées en politique ne sont pas assez solidaires entre elles.

Mme Sangare, ancien ministre de Côte d'Ivoire souligne que si certaines femmes réussissent bien en milieu rural, d'autres sont exposées à des violences extrêmes (incendie de récolte, viol). Au Parlement on compte 29 femmes pour 255 hommes et au gouvernement 6 femmes pour 33 hommes.

### **Side event : Identité juridique indispensable pour l'autonomisation des Femmes et des Filles**

Pour parvenir à l'autonomisation politique, économique et sociale des femmes et des filles, il est indispensable de créer un état-civil dans tous les pays avec une inscription obligatoire pour les filles et les garçons. Il n'existe pas de statistiques précises concernant les êtres invisibles dépourvus d'état-civil. Il en résulte des préjudices multiples. Ces personnes sont exclues des programmes de développement. On ne peut pas ajuster les programmes alimentaires sans état-civil. Fréquenter l'école, accéder aux soins, passer un permis de conduire, obtenir un passeport, ouvrir un compte en banque, être élu ou figurer sur les listes électorales pour pouvoir voter sans état-civil vous en êtes exclu. La Banque Mondiale estime que plus d'un milliard de personnes dans le monde sont sans état-civil. Un des ODD est que toutes les personnes possèdent un état-civil d'ici 2030. Les moyens numériques peuvent être un outil utile pour la déclaration des naissances. Encore faut-il que l'électricité soit installée pour permettre d'utiliser le numérique.. L'état-civil numérique est monté économiquement grâce au crow-funding.

### **Réunion des ONG organisée par Antonio Guterres, Secrétaire Général des Nations Unies**

4000 représentantes des ONG participent à la CSW 62 dont beaucoup de femmes rurales. Les Nations Unies ont mis en œuvre une politique de parité. Élimination du harcèlement sexuel à l'égard des personnes que les Nations Unies doivent protéger. Il existe des difficultés dans les camps de réfugiés et les Nations Unies mènent une politique de tolérance zero. Il a été créé un poste de défenseur des droits des victimes. Élimination du harcèlement sexuel au sein des Nations Unies. La fonction est essentielle. Un téléphone vert mis à la disposition des victimes. Un groupe spécial de surveillance a été créé au Secrétariat général pour lutter contre le harcèlement sexuel.

Une équipe spéciale travaille avec l'Union Européenne dans le cadre du programme Spotlight pour lutter contre les violences faites aux femmes.

**UEF, section française, Maison de l'Europe, 19, rue Descamps, 75116 Paris**  
Tél. +33 (0)147 55 47 74 - Courriel : [contact@uef-france.eu](mailto:contact@uef-france.eu) – [www.uef-france.fr](http://www.uef-france.fr)

**Side Event** organisé par la France : « **Hygiène menstruelle, règles douloureuses et endométriose : un enjeu de droits humains et un véritable défi pour les femmes et les filles en milieu rural** »

En France, le Ministre de l'Éducation Nationale, M. **Blanquer** instaure à partir de la rentrée prochaine 3 séances d'information sur la vie affective et sexuelle et une mallette sera remise aux parents sur l'éducation sexuelle.

M. **Schiappa**, *Secrétaire d'État à l'égalité Femme/Homme* : Les règles sont un sujet tabou. Les jeunes filles ont parfois un sentiment de honte. La douleur a longtemps été considérée comme allant de paire avec les règles or il s'agit d'un phénomène menstruel, pas la douleur. C'est un problème physiologique. L'endométriose est une maladie.

Mme **Corat**, *Directrice de la division pour l'égalité des genres à l'UNESCO* : l'UNESCO lance un guide technique pour informer sur les règles. C'est un moyen d'autonomisation. L'information devrait être faite à l'école.

**Side event** organisé par la délégation de l'Union Européenne auprès des Nations Unies : **La Libye à travers les yeux des jeunes femmes**

A l'occasion de la CSW 62, l'Union Européenne a soutenu la réalisation de deux courts films documentaires décrivant les luttes pour la défense des droits humains et les aspirations des jeunes libyennes. Joa Vale de Almeida, Ambassadeur chef de la délégation de l'Union Européenne aux Nations Unies a ouvert la séance en précisant les buts recherchés. Cet événement a pour objet de promouvoir « la visibilité du genre » et de permettre d'engager un dialogue avec les jeunes femmes de Libye.

En 2017, une compétition a été engagée pour les jeunes créatrices libyennes afin qu'elles décrivent leurs réalités et les challenges auxquels elles sont confrontées pour trouver des voies innovantes. La culture et l'art sont des éléments essentiels de cette initiative dans cette période de transition vers la démocratie et l'égalité des genres. Ces films sont destinés à ceux qui croient aux progrès par l'accession des femmes à la prise de décision, à la fin des violences fondées sur le genre et à la promotion de l'égalité femme/homme.

Le Premier film intitulé : « Silence » décrit la vie d'une jeune femme qui à travers son art combat la violence endémique de la société.

Le second film décrit la vie précaire d'une jeune femmes dans un camp de réfugiés.

**Side event** par la CLE et la Plateforme Genre et Développement. : « **Accès à la terre et aux droits sexuels et reproductifs pour chaque Femme** »

Re-situées dans le contexte de l'ODD n°5, les interventions ont porté sur la propriété foncière des femmes en Europe et en Afrique, sur l'héritage source de lourdes inégalités dès la naissance pour les femmes, les droits sexuels et reproductifs des femmes et sur les mutilations sexuelles féminines.

**UEF, section française**, Maison de l'Europe, 19, rue Descamps, 75116 Paris  
Tél. +33 (0)147 55 47 74 - Courriel : [contact@uef-france.eu](mailto:contact@uef-france.eu) – [www.uef-france.fr](http://www.uef-france.fr)

La représentante du réseau francophone pour l'égalité femme/homme a mis en exergue que seule une minorité de femmes sont propriétaires dans le monde.

La présidente de la Fondation des Femmes de l'Euro-Méditerranée a mis l'accent sur l'héritage, une inégalité liée à la naissance.

Le Planning Familial France a rappelé que la maîtrise de son corps permet la maîtrise de son destin et l'importance du respect de l'intégrité du corps des femmes.

Yveline Nicolas de la Plateforme Genre et Développement a expliqué la nécessité de mobiliser des financements dans l'intérêt des droits des femmes.

**Side event** organisé par la France avec la CLEF : « **L'impact du changement climatique sur les Femmes et les Filles en milieu rural** »

Cette conférence revient sur les impacts du changement climatique sur les femmes et les filles en milieu rural en mettant en lumière des analyses et des solutions concrètes proposées par des ONG et des institutions internationales en lien avec la société civile. Les associations écologiques ont du mal à incorporer la question femme dans leurs buts.

Le comité CEDAW vient d'adopter une nouvelle recommandation égalité femme/homme et climat.

Le problème majeur est le manque de données sur la question. Le changement climatique impacte autant les hommes que les femmes et demande des changements dans nos sociétés. Il y a le problème des combustibles pour se chauffer et la cuisine. Il faut donc s'orienter vers des énergies renouvelables comme le photovoltaïque.

La sécheresse a des conséquences inattendues : elle entraîne des mariages précoces parce que cela fait une bouche de moins à nourrir et cela rapporte de l'argent à la famille de la jeune fille.

**Side event** par le Réseau des Femmes Parlementaires de l'Assemblée Parlementaire de la Francophonie, présidée par Mme **Lydiene Epoubé**, *députée camerounaise* : « **Économie sociale à l'heure du numérique comme facteur de réduction de la pauvreté et d'autonomisation des Femmes rurales** »

La révolution technologique de ces 15 dernières années a fondamentalement transformé le fonctionnement de notre société. Principalement centrées sur les nouvelles technologies de l'information, les relations économiques entre l'ensemble des pays sont désormais interdépendantes. Les relations entre les personnes passent par internet. Les nouvelles technologies et le numérique sont devenus des outils indispensables dans le quotidien de tous et toutes. Qu'en est-il dans le monde rural et en particulier pour les femmes ? Toutes les études réalisées à ce sujet démontrent qu'il existe un lien très étroit entre la situation professionnelle des femmes et la pauvreté. En effet, il semble que, malgré la réduction de la pauvreté depuis les années 90, les inégalités persistent en termes de territoire et de genre.

**UEF, section française**, Maison de l'Europe, 19, rue Descamps, 75116 Paris  
Tél. +33 (0)147 55 47 74 - Courriel : [contact@uef-france.eu](mailto:contact@uef-france.eu) – [www.uef-france.fr](http://www.uef-france.fr)



Les femmes qui vivent en milieu rural ont moins de possibilités d'emplois, moins de revenus, un accès limité à la protection sociale ainsi qu'une surcharge de travail liée à la distribution inégale du travail domestique et des soins au sein de la famille. Les femmes vivant dans les zones rurales ont inévitablement beaucoup moins d'autonomie économique que celles qui résident en milieu urbain. Les nouvelles technologies pourtant constituent une grande possibilité pour autonomiser les femmes et renforcer ainsi leur contribution au développement communautaire.

Les femmes rurales formées aux nouvelles technologies ont permis à des centaines de villageois de bénéficier d'un éclairage écologique et économique dans le sud. Il devient urgent de repenser en profondeur le concept d'autonomisation des femmes pour tenir compte de la réalité des femmes et de leurs réalités économiques. Des mesures doivent être mise en œuvre entre autres par les parlements afin de permettre aux femmes qui vivent en milieu rural d'accéder aux nouvelles technologies de l'information.

**Side event** par Regards de femmes : « **L'identité juridique indispensable pour l'autonomisation des Femmes et des Filles** »

Dans le monde, 80 % des enfants sont déclarés à la naissance en zone urbaine mais seulement 50 % en zone rurale. Dans les pays les moins développés, l'écart passe de 53 % en zone urbaine à 33 % en zone rurale.

En zone rurale, la question de l'état-civil et de l'identité juridique est fondamentale pour l'accès des femmes et des filles aux droits et aux programmes de développement. Le certificat de naissance ou un jugement supplétif est indispensable pour établir les actes légaux de mariage, divorce, décès, héritage et propriété. Les femmes et les filles dépourvues d'état-civil ne peuvent pas ouvrir un compte en banque, obtenir un prêt à taux légal, occuper un emploi reconnu, être électrice ou élues. Sans preuve légale de l'âge, on ne peut pas agir contre les mariages précoces, le travail des enfants, la traite et toutes les formes d'exploitation et de violences envers les femmes et les filles. Il faut assurer l'enregistrement des naissances pour prévenir « l'apatridie ». La situation des réfugiées sans document d'identité est effroyable.

**Side event** par le Bureau du Commissaire des Nations Unies pour les droits de l'homme, ONU Femmes : « **Application de la recommandation 37 formulée par le comité CEDAW conformément à l'article 21 de la convention CEDAW: Réduction des risques de catastrophe dans le contexte du changement climatique** »

Cette recommandation a été adoptée en février 2018. Quelles sont les applications pratiques de cette recommandation générale 37 et les prochaines étapes pour leur réalisation sous le contrôle de la CEDAW et les conditions applicables dans les législations et les politiques nationales et internationales. Les changements climatiques ont des conséquences aussi sur le développement durable, les droits humains et l'écologie. Il est nécessaire qu'il y ait davantage de femmes dans les prises de décision lors des situations de désastre. Toutes les populations touchées doivent pouvoir participer lors de telles situations. Dans les solutions, il faut inclure

l'éducation, la protection et les soins. Les femmes pauvres et les enfants sont toujours les premières victimes. C'est donc une inégalité du fait des risques pour les femmes.

***Side event*** organisé par le Conseil International des Femmes : « **Transformation de la société grâce à l'emploi des Femmes en zone rurale** »

Les femmes en milieu rural sont plus sensibles aux crises économiques et cela entraîne souvent leur exploitation. Il faut favoriser l'accès à l'eau, à l'éducation, à la presse d'information et aux services sociaux. En agriculture où le rôle des femmes est prépondérant dans un certain nombre de pays pauvres, il faut qu'elles aient accès aux équipements modernes, aux soins et aux financements. Les femmes doivent faire partie de tous les plans pour l'agriculture. D'autres problèmes se posent en zone rurale : les mariages forcés pour les veuves, l'héritage. Les traditions et les institutions traditionnelles sont contre les femmes. Beaucoup de femmes voudraient bien quitter les villages.